Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 64 (1956)
Heft: 1

Artikel: La synagogue d'Avenches
Autor: Perrochon, Henri
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-49520

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La synagogue d'Avenches

Avenches est riche en vestiges du passé : des ruines romaines prestigieuses, une église fort belle, un château majestueux. Elle possède aussi une curieuse synagogue.

L'histoire des Juifs au Pays de Vaud a été retracée par le Dr André Nordmann, dans une étude publiée par la *Revue juive*, à Paris, en 1925. Le Dr Netter s'en est inspiré dans son article à ce sujet, qui parut dans le numéro du *Journal israélite suisse*, en avril 1953, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de notre canton. L'étude du Dr Nordmann n'est d'ailleurs qu'une partie de la vaste enquête sur le judaïsme en Suisse, que ce médecin avait entreprise et qu'il n'eut pas le temps de terminer. Sur plus d'un point, elle mériterait d'être reprise et complétée, mais elle donne néanmoins une idée intéressante de la situation des Juifs dans notre pays au cours du moyen âge et à l'époque bernoise en particulier.

La Révolution vaudoise abolit, sous l'influence des idées françaises, les prescriptions en usage à l'égard des Juifs. Mais en 1793, on ne signalait à Lausanne qu'un seul Israélite. Ce n'est que peu à peu qu'on voit se fixer des commerçants juifs, la plupart du temps des colporteurs venus d'Alsace. Mais bien avant que la Constitution fédérale de 1874 ait reconnu aux Juifs le libre exercice du culte, ceux-ci jouissaient dans le canton de Vaud de tolérances. Le Gouvernement vaudois ne s'opposa pas à la constitution de communautés israélites sur son territoire et il pouvait, en 1854, répondre à une enquête de Berne que le canton de Vaud n'avait pas de lois d'exception à l'égard des Juifs.

La première communauté israélite chez nous, au XIXe siècle, fut celle d'Avenches.

Vers 1830, Avenches était une petite ville agricole au sein d'une campagne fertile, où l'on élevait en grand les chevaux. Capitale d'un district vaudois enclavé dans le canton de Fribourg, elle menait une vie paisible et particulariste. On commençait à

se pencher sur les ruines romaines et à en soustraire les vestiges au four à chaux installé dans l'amphithéâtre. Le Musée fut fondé en 1838 ; une bibliothèque populaire était ouverte. M. Dombald, dans son école particulière, formait d'excellents élèves dont plusieurs, ainsi Druey et Fornerod, parvinrent à de hautes destinées politiques. L'ère des pensionnats prospères commençait. On se souvenait de ce noble lord Northampton qui trente ans durant avait été, avec sa fille, la Providence de la contrée... Il y avait eu le chevalier Guisan, colonisateur de la Guyane française avant d'être député de sa ville à l'Assemblée représentative de 1798 et chef de brigade du génie.

Dans cette petite ville se fixèrent, vers 1825, quelques familles israélites alsaciennes se vouant au commerce des bestiaux et en particulier des chevaux. Ces familles furent nombreuses. Elles formèrent bientôt la plus importante communauté juive du canton de Vaud. En 1850, il y avait trois cent quatre-vingt-huit Israélites dans notre canton, dont deux cent quarante-deux résidant à Avenches. En 1870, sur six cents Israélites habitant le canton, deux cent soixante-deux se trouvaient dans cette ville. Mais en 1920, sur dix-huit cent trois, nous n'en dénombrons plus que trente-sept. En 1930, ils ne sont plus que vingt-huit et, depuis, ce nombre a encore beaucoup diminué.

Cette communauté voulut avoir son cimetière. En 1828, une demande fut adressée au Conseil d'Etat, qui ne pensa pas pouvoir l'accorder. Jusqu'en 1870, les Juifs d'Avenches enterreront leurs morts en Alsace, à Heggenheim, petite ville aux portes de Bâle.

Beaucoup venaient, en effet, de cette cité ou des contrées voisines. Et le rabbin de Heggenheim pourvoyait à leurs besoins spirituels. D'autres étaient originaires de Colmar, de Mulhouse, du Wurtemberg. Plus tard, quelques-uns vinrent de Pologne ou d'Argovie qui, depuis le XVIIe siècle, hébergeait les communautés florissantes de Lengnau et d'Endingen.

Il est à noter que lors de l'annexion de l'Alsace en 1871, si plusieurs familles israélites passèrent en Suisse, et s'y fixèrent, à Lausanne en particulier, aucune ne s'arrêta à Avenches. La seule famille alsacienne qui s'y réfugia fut une famille protestante, celle de l'inspecteur forestier d'Altkirch, dont l'un des fils, Gaston Frommel, fut pasteur à Missy et professeur de théologie à Genève.

La communauté d'Avenches se constitua d'abord d'une manière privée. Le culte se célébrait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Le plus ancien livre du bureau de bienfaisance date de 1839, et il porte sur sa page initiale : « Ne sois pas comme le serviteur qui sert le Seigneur pour en recevoir un salaire. Sois comme celui qui ne sert pas pour un salaire. Mais garde la crainte de Dieu en toi. »

La Constitution vaudoise de 1863 ayant consacré les libertés accordées aux Juifs, la communauté d'Avenches décida d'avoir sa synagogue. Ce fut la première en Suisse romande après celle de Genève. On acheta une maison qu'on démolit en partie et qu'on transforma. En 1865, le temple contenant cent vingt places était inauguré. Le rabbin d'Heggenheim procéda à la consécration de l'édifice. Il avait déjà adressé à ses ouailles vaudoises une lettre pastorale en avril 1859, signée Moïse Nordmann, rabbin d'Heggenheim et environs. Par « environs », il faut entendre Avenches, Bâle, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Delémont et autres lieux qui constituaient son vaste diocèse. Plus tard, la synagogue d'Avenches dépendit du grand rabbin de Genève. Souvent, Joseph Wertheimer, auteur d'ouvrages linguistiques et trente ans professeur à l'Université de Genève et grand rabbin de cette ville, vint y officier. Un ministre officiant habitait l'appartement au rez-de-chaussée du temple.

Cette communauté d'Avenches, où les Lœb, les Dukas et les Lévy étaient les plus anciennes familles, retrouvait à la synagogue les coreligionnaires de Morat, Payerne et Moudon. Elle ne tarda pas à jouer un rôle dans la ville, où elle formait une forte minorité.

En 1849, Louis Vulliemin, dans son livre sur le canton de Vaud, écrivait : « Dans ces derniers temps, la population d'Avenches s'est accrue de toute une colonie de Juifs alsaciens, au nombre d'environ deux cents. Ces nouveaux venus n'ont pas tardé à faire passer entre leurs mains la majeure partie du commerce de la contrée ; ils sont parvenus à l'aisance. Ils prélèvent sur les marchés les meilleurs fruits, et cependant ils ont su se faire aimer. Autant ils se montrent actifs, autant leurs femmes, qui ont conservé le caractère oriental ainsi que le type israélite sont restées attachées au repos du foyer. » Le même historien, dans une première édition de son ouvrage, avait parlé des dames

de la communauté aventicienne en termes moins polis ; il les qualifiait de paresseuses. Il s'empressait d'ajouter, il est vrai, qu'elles se distinguaient « par leur beauté, apanage des filles d'Israël ». Dans une bourgade agricole où, alors, comme dans toute la Broye, les femmes étaient astreintes non seulement à la direction de leur ménage, mais aux plus durs travaux des champs, des femmes se confinant dans le labeur domestique pouvaient paraître étranges...

En 1903, dans la *Patrie vaudoise*, le pasteur Armand Vautier remarquait que le commerce est plus actif à Avenches qu'on ne s'y attendrait dans une petite ville dont la population ne dépasse pas dix-huit cents âmes. Il en donnait la raison : « Il est vrai qu'elle comprend une centaine de Juifs, dont la présence explique ce mouvement. Une colonie israélite venant d'Alsace s'est en effet établie à Avenches vers 1830. »

Cette popularité dont jouirent les Juifs aventiciens et qu'ils devaient à leurs qualités de travail et de caractère, à l'exemple de bonne entente qui régnait entre eux, à leur générosité aussi, se marque par le nombre de communes de la contrée qui admirent des Juifs dans leur bourgeoisie. Non pas Avenches, qui depuis 1865 ne procéda à aucune naturalisation, pas même de chrétiens. Mais nous trouvons dans les registres de Donatyre des Bloch, Lévy, Lœb ; à Oleyres, des Bloch, Lukas ; dans le Vully vaudois, des Bloch, Weil sont bourgeois de Vallamand ; des Bloch, Brunschwig, Lœb, Seligmann, de Chabrey ; des Bloch, de Champmartin ; des Bloch, Lob, Lœb, Seligmann, de Villars-le-Grand.

Puis les années passèrent. Les conditions économiques de la Broye évoluèrent. On cessa d'élever en grand les chevaux. Le haras fédéral s'installa à Avenches. Un mouvement lent, puis rapide, entraîna les Juifs à gagner les centres importants. Phénomène démographique qui a atteint d'autres communautés rurales, ainsi celles de Lengnau et d'Endingen, qui furent naguère nombreuses. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'une cinquantaine de Juifs à Lengnau et une quarantaine à Endingen, et la plupart de ceux-ci sont les pensionnaires d'une maison de repos pour des vieillards, auxquels la vaste synagogue sert de lieu de culte les jours de fêtes. Les familles fixées à Avenches émigrèrent à Berne, Lausanne, Genève. Aujourd'hui, plusieurs de celles qui

ont encore leur commerce à Avenches habitent Fribourg. Dans la petite ville ne subsistent qu'une ou deux familles et quelques personnes âgées, qui se rattachent aux communautés voisines. La communauté d'Avenches n'existe plus. Le dernier ministre officiant termina son ministère en 1929 et le dernier *parnesse*, Léopold Bernard, mourut en 1930.

Depuis longtemps, aucune cérémonie n'a eu lieu à la synagogue. La dernière fut une *barmitzwah* (confirmation d'un garçon), à laquelle présida M. Lehrmann, alors rabbin de Fribourg, aujourd'hui grand rabbin de Luxembourg et privat-docent à notre Faculté des lettres. Les dernières réparations au temple datent de 1930. Car, depuis sa fondation, ce temple fut plus d'une fois restauré. On changea les fourneaux au début de ce siècle. La générosité des fidèles l'enrichit d'un chandelier fort beau dans sa simplicité. Mais les dimensions du temple sont demeurées les mêmes, avec une galerie qui court le long des murs et qui est réservée aux femmes. C'est une synagogue rustique. Plusieurs souvenirs de circoncision, ornés de dessins équestres, attestent que beaucoup des nouveaux-nés furent fils de marchands ou d'éleveurs de chevaux.

La vieille synagogue est encore là. Elle est actuellement dans un état déplorable. L'appartement du ministre officiant, inhabité depuis un quart de siècle, est la proie de l'humidité et des souris. Les gamins du quartier s'y sont livré des batailles homériques. Les canalisations de la chambre pour les bains rituels ont sauté durant un hiver rigoureux... Le temple, grâce au dévouement d'âmes pieuses, est moins abîmé. Mais le plâtre tombe du plafond. La tribune est revêtue de son tapis. Dans l'armoire, le voile blanc attend le Jour du Pardon. Le chandelier étend ses branches dépourvues de bougies ; la coupe d'argent est vide du vin rituel ; les rouleaux de la loi sont sans lecteur et les livres de prières gisent sur les bancs. Mais au mur, sur deux plaques de marbre, se lisent d'intéressantes inscriptions qui montrent l'esprit qui anima la communauté aventicienne.

A droite :

« Eternel, Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Toi, qui as délivré nos pères de l'esclavage d'Egypte, pour leur donner ta loi sainte. Toi, qui les as protégés depuis que tu les as appelés par ton nom, et sauvés des malheurs et des persécutions, répands

les trésors de tes bénédictions sur tous ceux qui croient en ton saint nom et en particulier sur cette Communauté. Amen.

Sur les hommes et sur les femmes et sur les enfants. Amen.

Eloigne de leurs maisons la maladie et la mort, donne-leur la force de se dévouer à la loi du travail en droiture et en sincérité. Amen.

Incline leurs cœurs vers la justice et la charité et inspire-leur la volonté d'obéir à ta loi. Amen.

Afin de mériter ta faveur et de faire louer ton nom sur toute la terre. Amen. »

A gauche :

« Eternel, Créateur de l'univers, juge et providence de tous les mortels,

Toi, qui veilles au salut des nations,

Toi, qui tiens dans ta main la fortune des peuples,

Toi, de qui émanent toute justice et toute sagesse et qui gouvernes le monde avec équité et miséricorde.

Daigne bénir le peuple de la République et canton de Vaud ainsi que tous les peuples de la Confédération. Amen.

Verse sur eux le trésor de tes grâces. Amen.

Inspire-leur des sentiments de justice et de bienveillance envers toutes les nations et tous les cultes. Amen.

Que leur paix ne soit jamais troublée. Amen.

Et permets qu'ils s'avancent de plus en plus vers la prospérité et la grandeur. Amen.

Que la nation helvétique et le peuple vaudois soient bénis maintenant et à tout jamais. Amen. »

Vieux temple moins spectaculaire que le forum voisin, mais baigné de mélancolie, au pied de la colline derrière l'Hôtel de Ville. Que va devenir la synagogue d'Avenches ? Je l'ignore. Elle est encore un témoin d'une étape entre tant d'autres d'une ville au passé attachant. Elle est aussi le seul spécimen en Suisse romande d'une synagogue campagnarde, comme on en voit parfois en Alsace où elles sont devenues rares.

Et cette synagogue rustique complète à sa manière les souvenirs historiques d'Avenches ; à travers les siècles, elle rejoint l'antiquité lointaine. Les soldats romains cantonnés à *Aventicum* et qui avaient servi en Orient, ne comparaient-ils pas cette cité à Jérusalem et ne disaient-ils pas que le lac qui, alors, arrivait jusqu'aux murs de la ville, leur rappelait celui de Tibériade ?

HENRI PERROCHON.